

**UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME (UEP)**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU  
DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR)**

**RAPPORT – MISSION D'AUDIT FINANCIER**

**ACCORD DE DON NOS. 3622/GR-HA ET GRT/SX-15417-HA**

**PROGRAMME DE MITIGATION DES DÉSASTRES NATURELS DANS LES BASSINS  
VERSANTS PRIORITAIRES II (PMDN II)**

**FINANCÉ PAR**

**BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (BID)**

**PÉRIODE :  
1er Octobre 2019 Au 30 Septembre 2020**

## **TABLES DES MATIÈRES**

### Pages

LETTRE DE TRANSMISSION ET SOMMAIRE DES RÉSULTATS	3
DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON FINANCEMENT	3
OBJECTIFS ET ÉTENDUE DE LA VERIFICATION	5
PROCEDURES DE VERIFICATION APPLIQUEE	5
RÉSULTATS SOMMAIRES DE LA VERIFICATION	10
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS	12
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	20
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE	29
RECOMMANDATION DE L'EXERCICE	31
TABLEAU DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'EXERCICE ANTERIEUR	34
TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2020	37

## Lettre de transmission et sommaire des résultats

Monsieur Pierre Flaurus Patrix **SÉVÈRE**

Ministre

*Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)*

Damien, Route Nationale no 1, Port-au-Prince, Haïti

En ses bureaux

CC : Jean Serge Antoine

Coordonnateur du Programme PMDN II

M. le Ministre,

Ce rapport présente les résultats de notre vérification financière pour le projet intitulé « Programme de Mitigation des Désastres Naturels dans les Bassins Versants Prioritaires II (PMDN II) » exécuté par l'Unité d'Exécution du Programme (UEP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), et financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), Accord de Don Nos. 3622/GR-HA et GRT/SX-15417-HA, qui sont constitués de : l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé au 30 septembre 2020, l'état des investissements cumulés au 30 septembre 2020, ainsi qu'un résumé des règlements comptables importants et tous autres renseignements explicatifs du programme. La Direction du PMDN II est responsable de ces états financiers.

### Description du Projet et de son Financement

Selon l'accord de Don Nos. 3622/GR-HA et GRT/SX-15417-HA signé entre la Banque Interaméricaine de Développement (BID), et la République d'Haïti, représentée par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), un don d'un montant de \$ 46.5 millions a été octroyé au Gouvernement Haïtien dans le cadre du Programme de Mitigation des Désastres Naturels dans les Bassins Versants Prioritaires II (PMDN II). L'objectif du programme est de réduire les pertes économiques rurales par l'amélioration de la gestion des risques climatiques dans des bassins versants sélectionnés.

La gestion financière et opérationnelle de ce don est confiée au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), agissant par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture, et l'Unité d'Exécution du Programme (UEP).

Les objectifs spécifiques du Programme sont de: (i) augmenter les capacités d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de désastres (GRD) dans le secteur agricole; (ii) améliorer la conservation des sédiments et de l'eau dans des ravines sélectionnées de bassins versants prioritaires; (iii) réduire les risques de pertes économiques rurales dues aux inondations dans les bassins versants ciblés; et (iv) restaurer la capacité éducative du campus de la faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire (FAMV). Pour atteindre les objectifs du Projet, les ressources du Don financent les activités comprises dans les composantes du Projet décrite ci-après :

### **Composante I - Renforcement des capacités pour la réduction des risques climatiques**

Cette composante entend renforcer les capacités de gestion des risques de désastres naturels et de changement climatique dans le secteur de l'agriculture. Les activités suivantes seront financées :

- (i) Études basées sur des évaluations de la probabilité de risque de désastres naturels et méthodologie de modélisation de bassins versants.
- (ii) Programme de recherche en agriculture, changement climatique et gestion de bassins versants.
- (iii) Formation et dissémination de connaissances.
- (iv) Renforcement de la gouvernance de la GRD.

### **Composante II - Réduction des risques**

Cette composante entend réduire l'exposition des ménages ruraux aux risques liés aux événements climatiques. Sur la base d'études antérieures et futures, les activités suivantes seront financées :

- (i) Construction d'infrastructure atténuant les risques (protection des berges fluviales en aval et petites infrastructures de conservation de l'eau et des sols en amont).
- (ii) Développement de systèmes d'alerte précoce communautaire simples dans les bassins versants les plus menacés par les inondations récurrentes.

### **Composante III - Reconstruction du campus de la FAMV**

Cette composante financera : (i) les coûts de supervision et d'exécution des travaux de reconstruction du campus de la FAMV, y compris les salles de classes, les laboratoires, les locaux administratifs, la cafétéria, les dortoirs et d'autres éléments complémentaires, permettant d'augmenter la capacité d'accueil de 440 à 635 étudiants; et (ii) une compensation financière aux étudiants résidants sur le campus qui seront temporairement déplacés pendant la reconstruction des dortoirs.

### **Coût du Projet et plan de financement**

Le coût total du Programme est estimé à la contre-valeur de \$ 47, 250,000, et sera financé : jusqu'à hauteur de \$ 42, 000,000 sur les ressources du mécanisme de don de la Banque ; jusqu'à hauteur de \$ 4, 500,000 sur les ressources du Fonds Fiduciaire pour le Fonds Stratégique pour le Climat (SCX) de la BID ; et à hauteur de \$ 750,000 par l'Apport du Bénéficiaire. Le Gouvernement Haïtien (GOH) financera une partie des coûts récurrents, tels que ceux liés à l'entretien des ouvrages et des équipements, au développement des SAP, aux activités de recherche, à l'appui aux comités de gestion des bassins versants sélectionnés et à la gestion du programme.

Le coût estimatif du Programme est de \$ 47, 250,000. En date du 15 mai 2018, la BID a autorisé une réallocation budgétaire afin d'inclure le financement d'activités liées au Caravane du Changement. La nouvelle ventilation par catégorie budgétaire se présente donc comme suit :

Catégorie de dépenses	(en millions de US Dollars)			
	BID	SCX	Apport	Total
Composante I – Renforcement de capacités pour la réduction des risques climatiques	\$ 2.3	\$ 2.4	\$ 0.60	\$ 5.30
Composante II – Réduction des risques climatiques	24.1	2.1		26.20
Composante II – Reconstruction du campus de la FAMV	10.0			10.00
<b>Autres couts du projet</b>				
Gestion de projet (hors audit)	4.2		0.15	4.35
Audits	0.3			0.30
Suivi et évaluation	0.6			0.60
Imprévus	0.5			0.50
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 42.0</b>	<b>\$ 4.5</b>	<b>\$ 0.75</b>	<b>\$ 47.25</b>

Le programme est prévu pour une durée de cinq (5) ans, devant prendre fin le 30 juin 2021.

## OBJECTIFS ET ÉTENDUE DE LA VÉRIFICATION

L'objectif de cette mission est d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur les états financiers comprenant : État des Flux de Trésorerie et de l'État des Investissements cumulés) du projet – « *Programme de Mitigation des Désastres Naturels dans les Bassins Versants Prioritaires II (PMDN II)* » dans le cadre de l'Accord de Don Nos. 3622/GR-HA et GRT/SX-15417-HA de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et des fonds de contrepartie du Gouvernement Haïtien (ci-après GOV.HT), exécuté par l'Unité d'Exécution du Programme (UEP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) pour l'exercice terminés au 30 septembre 2020.

Notre vérification a été effectuée en conformité aux Normes Internationales d'Audit et aux Directives pour la Préparation des Rapports Financiers et des Audits Externes des Opérations financées par la Banque, et en conséquence comporte l'application des tests de corroboration et de conformité que nous avons considéré nécessaires dans les circonstances.

Les objectifs spécifiques de cet audit sont de :

1. Vérifier si l'État des Flux de Trésorerie et de l'État des Investissements du PROJET– « *Programme de Mitigation des Désastres Naturels dans les Bassins Versants Prioritaires II (PMDN II)* » présentent fidèlement à tous égards importants, les contributions reçues et les frais encourus pour la période sous audit.
2. S'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. Les registres comptables du Projet fournissent la base nécessaire à la préparation des états financiers ; ils reflètent les transactions financières du Projet.

3. Évaluer et obtenir une compréhension suffisante des structures de contrôle interne en vue d'évaluer les risques de contrôle et d'identifier les insuffisances incluant les déficiences majeures qui constituent des faiblesses matérielles dans les structures de contrôle interne.
4. Réaliser des tests en vue de déterminer si l'UEP-MARNDR a respecté, à tous égards importants, les lois et règlements applicables, en ce qui concerne la gestion du programme financé par la BID et GOH.
5. Déterminer dans quelle mesure les dispositions appropriées ont été prises pour mettre en œuvre les recommandations des audits antérieurs.

## **PROCÉDURES**

Les principales procédures de vérification ont été les suivantes :

### **A. État des Flux de Trésorerie et État des Investissements**

Procéder, sur base d'échantillonnage, à la vérification des opérations et écritures comptables, transactions et pièces justificatives qui supportent la production des états financiers notamment : l'État des Flux de Trésorerie ou l'État d'Encaissement et de Décaissement, et l'État des Investissements cumulés du projet incluant les montants budgétisés par rubriques, et grandes catégories ainsi que les financements reçus de la BID et les dépenses encourues et rapportées par l'UEP-MARNDR.

### **Financement**

- Obtenir toutes les requêtes de demande de fonds et de justification ainsi que les demandes de Paiement Direct soumise par l'UEP-MARNDR à la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour la période sous audit.
- Retracer les avances décaissées sur les états de compte de la BRH.
- Concilier les dépôts aux comptes du programme avec les financements reçus
- Concilier les registres comptables de l'UEP-MARNDR avec les LMS 1 et 10 émis par la BID.
- Vérifier que les revenus du Programme sont intégralement reportés dans les rapports financiers du programme.
- Vérifier le calcul arithmétique des montants présentés dans les requêtes.
- Vérifier que la gestion des comptes est faite en conformité avec le règlement d'opérations.

### **Sorties de fonds**

Nous avons mis en œuvre des procédures spécifiques permettant d'analyser les décaissements du projet. Nous avons utilisé une méthode non statistique en se basant sur le montant total des dépenses de la période pour tirer notre échantillon. Nous avons déterminé un seuil significatif préliminaire et un niveau d'erreur tolérable. Ils sont utilisés comme base dans la sélection des dépenses au niveau des comptes et composante du projet.

### **BID 3622/GR-HA**

Le montant total des dépenses enregistrées dans les livres du programme pour ce financement est d'USD 6,582,680 pour la période sous audit. En déterminant notre seuil significatif préliminaire à partir du total des dépenses, nous avons trouvé un montant d'USD 98,740 pour le seuil significatif préliminaire et d'USD 52,721 pour l'erreur tolérable. Ces montants sont utilisés comme base dans la sélection des comptes à vérifier et des transactions à sélection pour l'obtention des documents

justificatifs. Les montants supérieurs à l'erreur tolérable ont été premièrement pris en considération et un pourcentage supérieur à 15% a été considéré en dessous de l'erreur tolérable en prenant en compte des montants les plus significatifs.

Nous avons vérifié un pourcentage de 70% du montant total des dépenses du programme pour ce financement.

#### **FONDS CLIMATIQUE SCX / GRT/SX-15417-HA**

Le montant total des dépenses enregistrées dans les livres du programme pour ce financement est de USD 723,677 pour la période sous audit. Le même procédé a été utilisé pour la vérification des dépenses pour ce financement. Le seuil de signification préliminaire est de USD 10,855 et l'erreur tolérable est de USD 5,428. Les montants supérieurs à l'erreur tolérable ont été premièrement pris en considération et un pourcentage supérieur à 3% a été considéré en dessous de l'erreur tolérable en prenant en compte des montants les plus significatifs.

Nous avons vérifié un pourcentage de 60% de montant total des dépenses du programme pour ce financement.

#### **FONDS GOH**

Aucune dépense n'a été encourue sur le Fonds GOH au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2020.

Nous avons utilisé des procédures d'échantillonnage soit comme procédures de corroboration, soit comme tests des contrôles clés selon le but du sondage. Sur la base d'échantillonnage décrit plus haut :

- Nous avons vérifié que les paiements sont enregistrés dans la comptabilité du programme et les registres financiers, selon les autorisations appropriées, sur la base de documents justificatifs adéquats, par catégorie d'investissement correspondant au budget de l'accord de don ;
- Nous avons vérifié que la documentation d'appui relative aux paiements effectués est fiable et adéquate pour supporter les montants relatifs aux investissements ou dépenses de programme ; et qu'elle est maintenue de manière appropriée dans les dossiers du programme ;
- Nous nous sommes assurés que les procédures d'achat utilisées sont conformes à de bonnes pratiques commerciales – qu'elles soient compétitives ou non – que des prix raisonnables ont été obtenus, et que des contrôles efficaces ont été mis en place pour garantir la qualité et les quantités reçues ;
- Nous nous sommes assurés que les biens et travaux acquis dans le cadre du programme sont adéquatement sauvegardés et qu'un système d'inventaire des biens est en place et régulièrement mis à jour. Pour les contrôles d'utilisation finale nous avons effectué des visites de sites pour nous assurer de l'existence des biens et /ou de leur utilisation ;
- Nous nous sommes assuré, le cas échéant, que les paiements déjà déterminés inéligibles par la BID n'ont pas été imputés au financement de la BID et n'ont pas été justifiés comme dépenses de programme

### **Acquisition de biens, travaux et services**

- Nous avons vérifié l'efficacité des contrôles dans le processus de passation de marchés et de paiement de biens, travaux et services durant l'exercice à 100% des marchés présentés dans le registre de passation de marchés. La révision du processus de passation de marchés couvre les étapes suivantes : lancement du marché, publication, analyse, attribution, négociation, signature du contrat, demande de Non Objection, exécution et paiement.
- Nous nous sommes assuré que les biens, travaux et services financés ont été acquis, en conformité avec les Politiques et Procédures de Passation de Marchés de la BID ou autres procédures acceptables pour la BID.
- Nous avons vérifié que pour tous les paiements effectués, les contrats respectifs étaient prévus au Plan de Passation de Marchés (PPM) et que les paiements prévus aux contrats signés ont été réalisés conformément aux dispositions prévues à cet effet.
- Dans le cas des contrats de construction, nous avons vérifié que: a) le paiement est stipulé par les clauses du contrat entre l'entité et le constructeur et est accompagné d'un document approprié tel que facture, rapport de décompte des travaux, rapport de la firme de supervision et l'acte de réception définitif des travaux, le cas échéant; b) qu'il y a une cohérence entre le calendrier des pièces justificatives et la date de paiement; c) que la BID a donné sa non objection aux documents, le cas échéant.
- Dans le cas des contrats de consultants, nous avons établi : a) l'existence d'un contrat valide selon des termes de référence approuvés par la Direction du Programme b) la preuve de l'approbation des travaux présentés par le consultant et leur cohérence avec le contrat et les termes de référence; c) dans le cas d'un paiement récurrent, l'existence de l'approbation de la Direction du programme ou du niveau compétent, conformément au règlement d'opération, comme preuve des conditions pour les paiements récurrents.
- Nous nous sommes assurés que le dossier de passation de marché relatif à un paiement contient la documentation requise qui correspond au type de passation de marché, conformément aux Politiques de Passation de Marchés de la BID et que l'archive des dossiers de passation de marchés est ordonnée et permet une localisation efficace de la documentation relative au processus.

### **Honoraires des Firmes de consultants et des consultants individuels**

- Revoir les procédures de sélection des consultants et leur concordance aux normes prescrites par la BID et les clauses sur la passation de marché contenues dans l'accord de don et celles régissant le secteur public.
- Revoir sur base de sondages, les contrats avec les consultants afin de nous assurer de la concordance des montants payés avec les termes de contrats surtout en matière de soumission et d'acceptation des rapports et du respect des clauses des contrats et de l'accord.

### **Salaire et avantages sociaux**

- Examiner les charges salariales directes afin de déterminer si les salaires étaient raisonnables pour les postes identifiés, conformément à ceux qui avaient été approuvés par la BID et supportés par des registres de paie, lorsque l'approbation était requise. Nous avons déterminé si des heures supplémentaires ont été imputées au projet et si elles ont été autorisées en vertu des termes d'accord.

- S'assurer si les allocations de bénéfices sociaux reçues par les employées ont été effectuées en conformité avec les lois, règlements et accord le cas échéant.
- Déterminer si les personnes qui ont reçu des bénéfices, services et prestations étaient admissibles à les recevoir.

## **B. Contrôle Interne**

Dans la planification et l'exécution de notre vérification, nous avons examiné la structure de contrôle interne de l'UEP-MARNDR liée au projet en vue de déterminer nos procédures d'audit dans le but d'exprimer notre opinion sur les états financiers, y compris l'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements.

Sur la base de notre évaluation de la structure de contrôle interne, à partir des tests que nous avons effectués nous avons constaté certaines insuffisances de contrôle relatives au PROJET PMDN II financé par la BID et géré par l'UEP-MARNDR qui exige des mesures correctives. Ces lacunes sont mises en relief dans notre rapport sur l'efficacité du contrôle interne de l'UEP-MARNDR émis le 20 janvier 2021.

## **C. Conformité aux Termes des Accords et des Lois et Règlements Applicables**

Lors de la planification et de la réalisation des contrôles sur la conformité, notre examen comprenait les éléments de procédures suivants :

- Identifier les termes de l'accord, lois et règlements pertinents et déterminer lesquels d'entre eux, s'ils ne sont pas observés, pourraient influencer directement et de manière significative l'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements du projet PMDN II.
- Déterminer si les paiements ont été effectués conformément aux termes de l'accord, des lois et règlements applicables.
- Déterminer si des fonds ont été dépensés à des fins non autorisées ou non conformes aux termes de l'accord.

## **D. Suivi des Recommandations de l'Audit précédent**

Nous avons examiné les dispositions prises par la direction sur les conclusions et recommandations qui ont été présentées dans le rapport d'audit précédent en vue de déterminer si des mesures appropriées ont été mises en place pour remédier aux carences constatées.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE L'AUDIT

### A. État des Flux de Trésorerie et de l'État des Investissement

Nous avons vérifié l'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements ci-joints pour le projet financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et géré par l'UEP-MARNDR pour la période d'exécution du contrat allant du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020. L'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements est la responsabilité de la Direction de l'UEP-MARNDR. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces rapports financiers résultant de notre vérification.

A notre avis, l'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements de l'UEP-MARNDR présentent fidèlement, à tous les égards importants, les revenus du projet ainsi que les dépenses encourues et justifiées pour la période terminée le 30 septembre 2020 respectivement, en conformité avec la base de comptabilité décrite dans la note numéro 2.

En conformité avec les termes de référence, nous avons également émis en date du 20 janvier 2021 un rapport avec une opinion favorable sur l'efficacité du dispositif de contrôles suivant le modèle d'évaluation du contrôle interne du COSO. En considérant les résultats de notre audit, ce rapport en fait partie intégrante comme toute vérification effectuée en conformité avec les Normes Internationales d'Audit et devraient être lus en conjonction avec le présent rapport du vérificateur indépendant.

### B. Structure de Contrôle Interne

Dans la planification et l'exécution de notre vérification, nous avons examiné la structure de contrôle interne de l'UEP-MARNDR liée au projet en vue de déterminer nos procédures d'audit dans le but d'exprimer notre opinion sur les états financiers, y compris l'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements.

Sur la base de notre évaluation de la structure de contrôle interne, à partir des tests que nous avons effectués nous avons constaté certaines insuffisances de contrôle relatives au PROJET *PMDN II* financé par la BID et géré par l'UEP-MARNDR qui exigent des mesures correctives. Ces lacunes sont mises en relief dans les résultats de la structure de contrôle interne.

### C. Conformité en Regard des Accords, Contrats, Lois et Règlements

Nous avons effectué des tests de conformité avec les termes des accords, lois et règlements applicables en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État des Flux de Trésorerie et l'État des Investissements sont exempt d'inexactitudes importantes résultant de non-conformité. Les résultats de nos tests n'ont révélé aucun cas de non-conformité avec les lois haïtiennes, accords et règlements qui doivent être déclarées selon les Directives pour la Préparation des Rapports Financiers et des Audits Externes des Opérations financées par la Banque contenues dans le Guide de gestion financière.

### D. Conformité sur l'examen intégré des processus de passation de marché et de requête de décaissement présentées à la banque

Nous avons examiné les requêtes de décaissement et les engagements de travaux et services de consultation de même que les processus de passations de marchés de biens réalisés par l'Exécuteur durant la période terminée le 30 septembre 2020

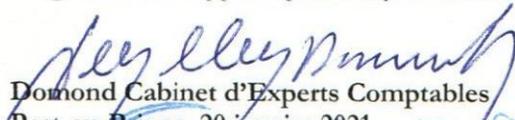
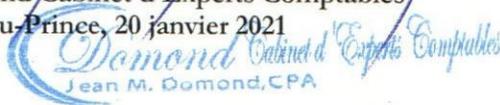
A notre avis, les processus de recrutement, l'acquisition de biens et services ont été effectués conformément aux normes applicables et à la documentation d'appui des dépenses effectuées, correspondent aux requêtes de décaissements de la période examinée, sont présentées de manière raisonnable et constituent des dépenses valables et éligibles au Programme.

**C. Suivi des recommandations de l'audit précédent**

Nous avons présenté un tableau comprenant toutes les recommandations de l'exercice antérieur qui précise les recommandations implémentées par la direction et celles non encore appliquées.

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION**

Nous avons pu recueillir les commentaires généraux articulés par la Direction de l'UEP-MARNDR et ils sont intégrés dans le rapport après chaque recommandation.

  
Domond Cabinet d'Experts Comptables  
Port-au-Prince, 20 janvier 2021  
  
Jean M. Domond, CPA

## Rapport des vérificateurs indépendants

Monsieur Pierre Flaurus Patrix **SÉVÈRE**

Ministre

*Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)*

Damien, Route Nationale no 1, Port-au-Prince, Haïti

En ses bureaux

CC : Jean Serge Antoine

Coordonnateur du Programme PMDN II

M. le Ministre,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Programme de Mitigation des Désastres Naturels dans les Bassins Versants Prioritaires II (PMDN II), exécuté par l'Unité d'Exécution du Programme (UEP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), et financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), Accord de Don Nos. 3622/GR-HA et GRT/SX-15417-HA, qui comprennent l'état des flux de trésorerie et l'état des investissements cumulés au 30 septembre 2020, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des flux de trésorerie du Programme de Mitigation des Désastres Naturels dans les Bassins Versants Prioritaires II (PMDN II) ainsi que l'investissements cumulés au 30 septembre 2020, conformément aux dispositions de l'Accord de Don et aux directives de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour la présentation des rapports financiers, telles que décrites à la note 2.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du PMDN II conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont eu le plus d'importance dans notre audit des états financiers de la période en cours. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre vérification des états financiers dans leur ensemble et dans la formation de notre opinion.

Au cours de notre audit, nous avons noté dans un rapport d'incendie préparé par le responsable logistique de PMDN2 à l'attention du Coordonnateur du projet dans lequel il a relaté en date du 12 septembre 2020, qu'un véhicule du programme a été incendié par un groupe d'individus armés baptisés FANTOM 509 à Nazon.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction de l'UEP/PMDN II est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions de l'accord de don et aux directives de la BID pour la présentation des rapports financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'institution ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

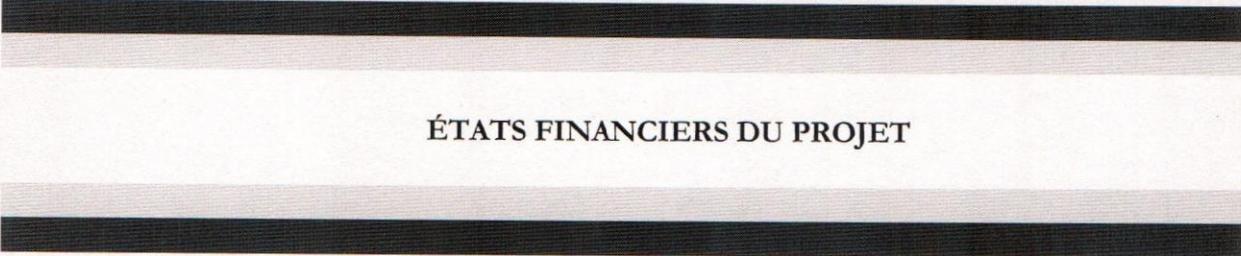
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'institution.

### Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

  
Domond Cabinet d'Experts Comptables  
Port-au-Prince, 20 janvier 2021

Jean M. Domond, CPA

The page features a central section with the title 'ÉTATS FINANCIERS DU PROJET'. This section is framed by four horizontal bars: a thick black bar at the top, a thin light gray bar below it, another thin light gray bar below the title, and a final thick black bar at the bottom.

ÉTATS FINANCIERS DU PROJET

**PROGRAMME DE MITIGATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES BASSINS PRIORAIRES II**  
**ACCORD DE DON No. 3622/GR-HA ET GRT/SX-15417-HA**  
**FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (BID)**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE**

Au 30 septembre 2020

(Exprimé en dollars des États-Unis d'Amérique)  
 Pour la période allant du 1er octobre  
 2019 au 30 septembre 2020

Au 30 Septembre 2020

Au 30 Septembre 2019

Notes	BID	SCX	GOH	BID	SCX	GOH	BID	SCX	GOH
<b>Montants Reçus</b>									
Financements	20,351,002	1,871,747	51,284	6,029,812	-	-	26,380,814	1,871,747	51,284
Retour sur paiement direct accordé à PTTA				(13,418)			(13,418)		
<b>Total des Montants Reçus</b>	<b>20,351,002</b>	<b>1,871,747</b>	<b>51,284</b>	<b>6,016,394</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26,367,396</b>	<b>1,871,747</b>	<b>51,284</b>
<b>Dépenses Effectuées</b>									
Requête 2(Justification de l'avance)	145,816	-	-	-	-	-	145,816	-	-
Requête 4-5(Paiements Directs)	497,929	-	-	-	-	-	497,929	-	-
Requêtes 6@9(Justification de l'avance)	865,288	-	-	-	-	-	865,288	-	-
Requêtes 2@4(Justification de l'avance)	-	70,575	-	-	-	-	-	70,575	-
Requête 11(Justification de l'avance)	330,576	-	-	-	-	-	330,576	-	-
Requête (Paiements Directs)	1,000,000	-	-	-	-	-	1,000,000	-	-
Requête No 12 @20(Justification de l'avance)	7,331,767	-	-	-	-	-	7,331,767	-	-

Requête No 6@9(Justification de l'avance	288,291	-	-	288,291
Requête No 10@14(Justification de l'avance	364,305	-	-	364,305
Requête No 22(Justification de l'avance	1,458,887	-	1,458,887	-
Requête No 23@29(Justification de l'avance	5,395,093	-	5,395,093	-
Requête No 30@35(Justification de l'avance	-	2,531,481	-	2,531,481
Requête No 36@38 (Justification de l'avance	-	2,153,556	-	2,153,556
Requête No 39@43(Justification de l'avance	-	3,308,250	-	3,308,250
Requêtes No 15@18(Justification de l'avance)	-	-	444,587	444,587
Requêtes No 19@22(Justification de l'avance)	-	-	230,108	230,108
Requêtes No 23-24(Justification de l'avance)	-	-	161,647	161,647
Requête # 15 & 30 soumises non encore traitées	1,353,469	126,331	(1,353,469)	(130,839)
Requête # 45 & 25 non encore soumise	-	203,864	17,428	203,864
Dépenses doublement imputées dans la requête # 31	-	(127,227)	-	(127,227)
Montant aout non justifié (Ck 843)	-	-	681	681
Dépenses récusées présentées dans la requête 15	(33,988)	-	-	(33,988)
Chèques annulés présentés dans la requête 34 (ck 3480&3482)	-	-	(1,552)	(1,552)
Dépenses effectuées non encore soumises	432,853	1,423	(111,033)	321,820
Retour sur paiement direct accordé a PTTA	-	-	(13,418)	(13,418)

GÉRÉ PAR L'UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME (UEP) DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
(MARNDR)

Ecart dépenses Livre & reçues Dépenses effectuées par l'Etat Haïtien	(14,117)	(1,540)	(7,773)	65	(21,890)	(1,475)	51,284
<b>Total des Dépenses Effectuées</b>	<b>18,797,561</b>	<b>815,397</b>	<b>6,582,680</b>	<b>723,677</b>	<b>-</b>	<b>25,380,240</b>	<b>1,539,074</b>
Excédent des Montants Reçus sur les Dépenses Effectuées	1,553,441	1,056,350	(566,286)	(723,677)	-	987,156	332,673
Encaisse, au début de la période	-	-	1,984,737	1,057,921	-	-	-
A payer	432,853	1,423	(111,033)	(623)	321,820	800	-
Redressement de conversion de devises	(1,683)	(1,530)	(2,049)	16,701	(3,732)	15,171	-
Différence à expliquer	125	1,678	3,913	(5,716)	-	4,038	(4,038)
<b>Encaisse, à la fin de la période</b>	<b>1,984,737</b>	<b>1,057,921</b>	<b>1,309,282</b>	<b>344,606</b>	<b>-</b>	<b>1,309,282</b>	<b>344,606</b>

ACCORD DE DON No. 3622/GR-HA ET GRT/SX-15417-HA

FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

ÉTAT DES INVESTISSEMENTS CUMULÉS

Au 30 septembre 2020

(Exprimé en dollars des États-Unis d'Amérique)

	INVESTISSEMENTS CUMULÉS				INVESTISSEMENTS				INVESTISSEMENTS CUMULÉS			
	Au 30 septembre 2019				Du 1er Octobre 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2020				Au 30 septembre 2020			
	BID No. 3622/GR- HA	FONDS CLIMAT IQUE GRT/SX- 15417-HA	FONDS GOH	TOTAL	BID No. 3622/GR -HA	FONDS CLIMATIQ UE GRT/SX- 15417-HA	FONDS GOH	TOTAL	BID No. 3622/GR- HA	FONDS CLIMATI QUE GRT/SX- 15417-HA	FONDS GOH	TOTAL
Renforcement de capacités pour la réduction des risques climatiques	81,739	41,488	22,716	\$ 145,943	275,478	\$ 349,077	\$ -	\$ 624,556	\$ 357,217	\$ 390,565	\$ 22,716	\$ 770,499
Réduction des risques climatiques	8,270,235	773,909		9,044,144	3,869,033	374,600		4,243,633	12,139,268	1,148,509		13,287,777
Reconstruction du campus de la FAMV	8,259,307			8,259,307	1,436,252			1,436,252	9,695,559			9,695,559
Gestion du projet	1,936,658		28,568	1,965,226	913,965			913,965	2,850,623		28,568	2,879,191
Audits	76,138			76,138	17,670			17,670	93,808			93,808
Suivi et évaluation	173,484			173,484	70,283			70,283	243,767			243,767
Imprévus	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
<b>TOTAL</b>	<b>18,797,561</b>	<b>815,397</b>	<b>51,284</b>	<b>\$ 19,664,242</b>	<b>6,582,680</b>	<b>\$ 723,677</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 7,306,357</b>	<b>\$ 25,380,240</b>	<b>\$ 1,539,074</b>	<b>\$ 51,284</b>	<b>\$ 26,970,599</b>

## Notes Afférentes Aux États Financiers

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020

### 1. Présentation du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Le fonctionnement du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est régi par le décret publié dans le Moniteur de la République le 12 novembre 1987. Ce décret définit l'organisation et le fonctionnement du MARNDR. Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural est placé sous la haute Direction d'un Ministre.

Sa mission est de formuler et d'appliquer, d'orienter et de faire respecter la politique économique du Gouvernement de la République dans les domaines de l'Agriculture et de l'élevage, des ressources naturelles renouvelables et du Développement Rural.

#### *Quelques-unes de ses attributions :*

- Fixer les objectifs du Gouvernement en matière de politique agricole et d'élevage.
- Mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de stimuler et de soutenir l'accroissement de la production agricole et de l'élevage destiné en priorité à la consommation nationale.
- Aménager seul ou de concert avec les autres secteurs intéressés, des mécanismes propres à assurer et à garantir la stabilité des prix des produits de consommation locale et des denrées d'exportation.
- Encourager l'échange interrégional des surplus des produits agricoles ainsi que l'absorption de leurs excédents par l'agro-industrie.
- Orienter, organiser et encourager la recherche agricole et en faciliter la vulgarisation des résultats.
- Elaborer la politique du Gouvernement en matière de gestion des ressources naturelles renouvelables, notamment en ce qui concerne l'inventaire, la conservation et l'exploitation des sols, des eaux, des forêts et de la faune.
- Veiller à l'exécution de cette politique en collaboration avec les autres Ministères et les Collectivités Territoriales de façon à arrêter le processus de dégradation de l'environnement.
- Contribuer par tous les moyens au changement dans le milieu rural notamment en encourageant l'introduction des conditions de progrès telles que l'éducation, la promotion de l'habitat, des voies et moyens de communication, le crédit, l'agro-industrie et la commercialisation, la santé, le loisir, les technologies nouvelles et appropriées.

### 2. Principes de conventions comptables.

- Comptabilité de caisse modifiée

Les états financiers ont été préparés sur la base de la comptabilité de caisse modifiée qui comptabilise les recettes à la réception des fonds et qui comptabilise les dépenses lorsqu'elles sont effectivement réalisées. Cette convention comptable diffère des IPSAS selon lesquelles les opérations devraient être enregistrées lorsqu'elles ont eu lieu et non lorsqu'elles sont payées.

o Monnaie

Les livres du PMDN II sont tenus en dollars américains et les états financiers sont présentés dans la même monnaie.

Les décaissements en gourdes sont convertis en dollars américains, selon un taux de change moyen calculé au prorata à partir des taux de vente de devises pour alimenter le compte en gourde.

Le solde de l'encaisse en Gourdes au 30 septembre 2020 a été converti au dernier taux moyen de la fin de période.

**3. Solde en caisse disponible**

**BID No. 3622/GR-HA**

Le solde en caisse disponible au 30 septembre 2020, tel que présenté au tableau suivant, est constitué de fonds résiduels existant dans les comptes bancaires maintenus à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et ne sont pas porteurs d'intérêt.

Banques	Gourdes	Contre-valeur gourdes convertis en dollars US	Dollars US	Total-USD
BID-Gourdes	10,650,554	93,746	-	93,746
BID-Dollars			1,215,286	1,215,286
Petite Caisse	16,500	250	-	250
<b>Total</b>	<b>10,667,054</b>	<b>96,996</b>	<b>1,215,286</b>	<b>1,309,282</b>

**FONDS CLIMATIQUE SCX / GRT/SX-15417-HA**

Le solde en caisse disponible au 30 septembre 2020, tel que présenté au tableau suivant, est constitué de fonds résiduels existant dans les comptes bancaires maintenus à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et ne sont pas porteurs d'intérêt.

Banques	Gourdes	Contre-valeur gourdes convertis en dollars US	Dollars US	Total-USD
SCX-Gourdes	2,740,134	23,699	-	23,699
SCX-Dollars			320,846	320,846
Petite Caisse	4,000	61	-	61
<b>Total</b>	<b>2,752,483</b>	<b>23,760</b>	<b>320,846</b>	<b>344,606</b>

#### 4. Financement

##### BID No. 3622/GR-HA

La contribution totale au 30 septembre 2019 s'élève à USD 20,351,002. Au cours de la période d'octobre 2019 à septembre 2020, le projet a reçu Six Millions Vingt Neuf Mille Huit Cent Douze de Dollars Américains (US 6,029,812). Le montant cumulé au 30 septembre 2020 est de US 26,367,396. Détaillé comme suit :

	Financement Cumulé au 30 Septembre 2019	Financement Exercice 2019-2020	Montant Cumulé au 30 Septembre 201920
Avance de Fonds	18,853,073	6,029,812	24,882,885
Paiement direct	1,497,929.00	-	1,497,929
Retour sur paiement direct accordé à PITTA	-	(13,418.00)	(13,418)
<b>Total</b>	<b>20,351,002</b>	<b>6,016,394</b>	<b>26,367,396</b>

##### FONDS CLIMATIQUE SCX / GRT/SX-15417-HA

La contribution totale au 30 septembre 2019 s'élève à USD 1,871,747. Au cours de la période d'octobre 2019 à septembre 2020, le projet n'a reçu aucun financement, car il disposait de fonds pour financer ses activités de la période. Le montant cumulé au 30 septembre 2020 est de US 1,871,747. Détaillé comme suit :

	Financement Cumulé au 30 Septembre 2019	Financement Exercice 2019-2020	Montant Cumulé au 30 Septembre 2020
Avance de Fonds	1,871,474	-	1,871,474
<b>Total</b>	<b>1,871,474</b>	<b>-</b>	<b>1,871,474</b>

##### FONDS DE CONTREPARTIES LOCALES / GOH

Pour la réalisation des activités du projet, le gouvernement Haïtien (GOH) à travers le MARNDR s'engage un apport à hauteur de **\$ 750,000**, les dépenses engagées pour cette contrepartie au 30 septembre 2020 représentent **\$ 51,284** qui représentant 7% du montant budgétisé.

5. Comparaison OPS avec l'Investissement Cumulé au 30 septembre 2020

BID No. 3622/GR-HA

Composantes et Catégories d'Investissements	Balance Cumulatif OPS- Projet			Explication
	Solde cumulé selon OPS pour l'exercice	Livres du projet selon l'Etat des investissements Cumulés	Variance	
1. Renforcement de capacités pour la réduction des risques climatiques	\$ 318,853	357,217	38,364.19	
2. Réduction des risques climatiques	12,140,307	12,139,268	(1,038.33)	
3. Reconstruction du campus de la FAMV	9,190,689	9,695,559	504,869.58	
4. Gestion du projet	2,924,457	2,850,623	(73,834.05)	
5. Audits	149,514	93,808	(55,706.09)	
6. Suivi et évaluation	123,048	243,767	120,718.41	
7. Imprévus	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 24,846,868</b>	<b>\$ 25,380,240</b>	<b>\$ 533,374</b>	

Explication de la Variance	
Dépenses non encore soumises (Req.#45)	203,864
Dépenses non encore acceptées par la BID Octobre-Septembre 2018	7,801
Dépenses non encore acceptées par la BID octobre-Septembre 2019 (Req#19,20,22,23,25,24)	62,178
Dépenses non encore acceptées par la BID octobre-	

Septembre 2020 (Req.34)	15,479
Dépenses non encore acceptées par la BID octobre-Septembre 2020(Req.# 26,27,28,29,30)	21,980
Ck annulés présentés dans la requête # 34(Cks # 3480 & 3482)	(1,552)
Dépenses doublement imputées (req#32& 34)	(127,227)
A payer au 30 septembre 2020	321,820
<b>Total</b>	<b>504,343</b>
Différence non expliquée	<b>29,031</b>

**FONDS CLIMATIQUE SCX / GRT/SX-15417-HA**

	Balance Cumulatif OPS- Projet			
	Solde cumulé selon OPS pour l'exercice	Livres du projet selon l'Etat des investissements Cumulés	Variance	Explication
Renforcement de capacités pour la réduction des risques climatiques	\$ 153,355	\$ 390,565	(237,210.27)	
Réduction des risques climatiques	805,387	1,148,508	(343,121.20)	
Reconstruction du campus de la FAMV	-	-	-	
Gestion du projet	-	-	-	
Audits	-	-	-	
Suivi et évaluation	-	-	-	
Imprévus	=	=	-	
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 958,742</b>	<b>\$ 1,539,073</b>	<b>\$ (580,331)</b>	

Explication de la Variance	
Dépenses soumises non encore traitées (Req.17@25)	509,233
Dépenses non encore acceptées par la BID (Req.#35)	74,734
A payer	1,423.00
<b>Total</b>	<b>585,390</b>
Différence non expliquée	5,059

## 6. Avance et justification

L'avance de justification au 30 septembre 2020 se présente comme suit :

### BID No. 3622/GR-HA

<b>Réconciliation des Ressources Bancaires</b>			
<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux de change</b>	<b>Montant en USD</b>
<b>1. Solde disponible en provenance des avances</b>			<b>1,309,282</b>
a. Solde disponible dans le compte USD du projet à la date du 30 septembre 2020			1,215,286
b. Solde disponible dans le compte HTG du projet à la date du 30 septembre 2020	10,650,554	113.6111	93,746
c- Petite Caisse	16,500	65.9193	250
<b>2. Dépenses au paiement en attente de justification de soumission</b>			<b>309,750</b>
Dépenses aux paiements en attente de justification (Sep 2020)			309,750
<b>3. Total des avances en attentes de justifications</b>			<b>1,619,032</b>
4. Solde des avances selon le OPS de la BID			1,520,559
<b>5. Différence entre solde OPS et solde des avances en attente</b>			<b>94,493</b>

**FONDS CLIMATIQUE SCX / GRT/SX-15417-HA**

Réconciliation des Ressources Bancaires			
Description	Montant en Gourdes	Taux de change	Montant en dollars USD
<b>1. Solde disponible en provenance des avances</b>			<b>344,606</b>
a. Solde disponible dans le compte en dollars USD du projet à la date du 30 septembre 2020			320,846
b. Solde disponible dans le compte en gourdes du projet à la date du 30 septembre 2020	2,740,134	115.6219	23,699
c. Petite caisse	4,000.00	65.9193	61
<b>2. Dépenses aux paiements en attente de justification de soumission</b>			<b>583,967</b>
Dépenses en attente de justification			583,967
<b>3. Total des avances en attentes de justifications</b>			<b>928,645</b>
4. Solde des avances selon le OPS de la BID			913,005
<b>5. Différence entre solde OPS et solde des avances en attente</b>			<b>15,568</b>

**7. Avances en attente de justification**

**BID No. 3622/GR-HA**

Au 30 septembre 2020, le montant en attente de justification s'élevait à US\$ **309,750** qui représentaient des dépenses en attente de justification. Les avances en attente de justification sont ainsi constituées :

Numéro de requête	Nature	Montant
Requête numéro 45	Dépenses non encore soumises	203,864
Requêtes 26@30,34	Dépenses soumises et non encore acceptées par la BID	105,886
<b>Total</b>		<b>309,750</b>

## FONDS CLIMATIQUE SCX / GRT/SX-15417-HA

Au 30 septembre 2020, le montant en attente de justification s'élevait à US\$ 583,967 qui représentaient des décaissements non encore soumis à la BID. Les avances en attente de justification sont ainsi constituées :

Numéro de requête	Nature	Montant
Requêtes 17@24	Dépenses soumises et non encore traitées par la BID	491,805
Requête 25	Dépenses non encore soumises	17,428
Requête 15	Dépenses soumises et non encore acceptées par la BID	74,734
<b>Total</b>		<b>583,967</b>

### 8. Ajustement de Périodes antérieures

Au 30 septembre 2020, les soldes des comptes de petites caisses, de banques et de gains ou perte sur change ont été ajustés par rapport aux taux de change utilisés et se présentent comme suit :

	BID	SCX
Ajustements des taux de change cumulés au 30 septembre 2019	\$ 1,683	\$ 1,530
Ajustements au cours du période	2,049	(16,701)
Ajustements cumulés au 30 septembre 2020	<b>\$ 3,732</b>	<b>(\$ 15,171)</b>

### 9. Acquisition de bien et de services

Au cours de la période sous audit, la direction du projet a fait une acquisition de biens d'un montant total de USD 119,026. Les biens du programme ont été inventoriés, les rapports d'inventaires présentés sont en partie en gourdes et montre les biens acquis pour PMDN 1 & 2, ce qui présente des difficultés de rapprocher le rapport avec les livres comptables. Nous sommes d'avis que les acquisitions effectuées pour la période ont été faites selon les procédures établies dans le document GN-2349-9.

Description	30 septembre 2019	Équipements acquis au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2020	30 septembre 2020
Équipements informatiques	\$ 142,161	\$ 34,095	176,256
Équipements de bureau	110,393	8,448	118,841
Matériels roulants	1,356,251	64,000	1,420,251
Équipements climatisation et autres	<u>4,609</u>	<u>12,483</u>	<u>17,092</u>
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 1,613,414</b>	<b>\$ 119,026</b>	<b>1,732,440</b>

#### 10. Événements subséquents à la date du 30 septembre 2020

La construction de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire devrait prendre fin en mars 2020, cependant les troubles sociopolitiques que connaît le pays durant l'exercice 2018-2019 et d'autres paramètres incontrôlables ont affecté considérablement l'avancement des travaux et provoqué des retards énormes dans l'exécution du plan. Dans le but de faire avancer les travaux, un avenant a été signé le 10 juillet 2020 qui augmente le montant en dollar et une déduction de celui de la gourde, l'avenant a prolongé la durée du contrat initial de 9 mois, ce qui permet de fixer la date de remise des travaux de la zone 3 (Dortoir) le 31 octobre 2020, exigence non respectée par l'exécutant ; et la date de remise des travaux de la zone 1 (Classes, Laboratoires, Divers et Communs) le 31 janvier 2021, l'échéance qui ne va pas être respectée par la Firme d'exécution, puisqu'au moment de notre audit, les activités sur le chantier sont pratiquement au ralenti. Le PMDN2 estime l'avancement physique de la construction à 65%. Bien qu'un avenant 1 ait été signé afin de faire avancer les travaux et de terminer la construction, cependant avec un avancement physique de 65% et la réduction de manière considérable des activités sur le site du projet laissent planer des doutes sur la finalisation de cette construction par la Firme et cela risque de créer un conflit entre le PMDN2 et la Firme d'exécution